AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-6-75058710

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 40 - 20 juin 1975   ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

VIGNE

Mildiou :

Les pluies enregistrées le 16-17 et 18 juin ont lessivé en de nombreux secteurs le traitement préconisé le 12 de ce mois. De plus la vigne est en période de croissance rapide et les "raisins" sont bien dégagés. Renouveler le traitement et en cas de précipitations importantes maintenir une couverture correcte du vignoble. Les conditions de température et d'humidité actuelles sont très favorables aux repiquages.

Oïdium :

Les journées chaudes et ensoleillées favorisent le développement de ce parasite. Ajouter un produit anti-oïdium au traitement mildiou.

ARBORICULTURE FRUITIERE

Tavelure du pommier et du poirier :

Les projections d'ascospores sont pratiquement terminées. Les pluies survenues dans la période du 14 au 16 juin ont "lessivé" la protection des arbres. Il est donc recommandé d'assurer un nouveau traitement des vergers. En vergers sains à compter du mois de juillet il sera possible d'espacer la protection anti-tavelure, alors qu'en vergers contaminés celle-ci devra se poursuivre. Avant toute décision concernant un arrêt de ces traitements, effectuer un examen minutieux du verger.

Oïdium :

La protection doit se continuer surtout sur variétés sensibles. Evitez de traiter par fortes chaleurs, celles-ci pouvant provoquer des brûlures sur feuilles et fruits. Sur toutes variétés réduire les doses de soufre lorsque la température risque de dépasser 25°.

Carpocapse des pommes et des poires :

D'importantes captures de papillons ont été enregistrées jusqu'à ce jour.

Les températures et les hygrométries crépusculaires durant la période du 10 au 14 juin ont permis les toutes premières pontes. Celles-ci vont être plus nombreuses dans la seconde quinzaine de juin. En secteurs chauds, ou particulièrement exposés tous les ans aux attaques du Carpocapse un premier traitement devra avoir lieu pour le 25 juin. Dans les Ardennes nous pensons que cette protection peut être reculée d'une semaine.

P./100.

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

Seize matières actives sont homologuées pour lutter contre le Carpocapse ; se référer à la liste des pesticides homologués parue dans la revue Phytoma de mars 1975. Nous rappelons qu'une étude sur les actions secondaires des pesticides a été publiée dans Phytoma de mars 1974 ; il serait très souhaitable de s'y reporter en matière de lutte contre le Carpocapse, les pucerons ...

GRANDE CULTURE

Pucerons sur céréales :

La période relativement froide et pluvieuse que nous venons de traverser n'a pas eu d'action sensible sur les populations qui restent toujours abondantes dans de nombreuses cultures.

Nous rappelons que les traitements doivent être motivés par une population moyenne d'au moins 10 pucerons par épi pour des blés se trouvant en fin de floraison ou au stade "amande aqueuse".

Pour les blés de variétés hâtives ou même pour ceux semés tôt à l'automne et qui acquièrent le stade "amande laiteuse"le seuil d'intervention peut se situer à 15 pucerons par épi.

A l'heure actuelle ces populations sont rarement atteintes.

Nous précisons à nouveau :

- que les petits pucerons ne doivent être comptés que par ½ unité
- que les comptages doivent être faits à l'intérieur des pièces sans choisir les épis
- que le risque de dommage cesse dès que les grains deviennent farineux

Puceron vert sur pois :

Des concentrations de pucerons se remarquent dans certaines cultures de pois.

Les traitements dirigés contre la tordeuse du pois à l'aide de diéthion ou de phosalone doivent limiter ces concentrations.

Nous rappelons qu'il n'est pas possible de mettre en oeuvre sur pois en floraison des insecticides qui ne sont pas reconnus non dangereux pour les abeilles (ce qui exclut l'utilisation de certaines spécialités particulièrement actives sur pucerons).

Mildiou de la pomme de terre :

Sur toutes les cultures de variétés sensibles à cette maladie il est conseillé de réaliser un traitement fongicide dès réception et au plus tard avant le 25 juin.

Méligèthes sur colza de printemps :

Maintenir la surveillance sur les colzas de printemps non encore fleuris en se référant à notre précédent avis.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

R. PARIS

H. de MEIRLEIRE

A. GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire Champagne,

J. DELATTRE.